



Améliorer la qualité des paysages du quotidien

Mesure de la Charte 2025-2040

3.1.1. Maintenir et renforcer la qualité des paysages



Vos besoins

Les paysages autour des lieux de vie évoluent très rapidement et peuvent être soumis à de nombreuses dégradations. Les “points noirs paysagers” (dépôts sauvages, réseaux aériens, publicité...) peuvent créer des tensions dans votre commune. Ils affectent le cadre de vie des habitants, l'attractivité, mais aussi l'identité et l'attachement au territoire. Pour faire face à ces atteintes, vous avez besoin d'outils pour agir et rendre les paysages du quotidien agréables à vivre et valorisant pour l'attractivité de votre collectivité.



Nos solutions



Vous **apporter un conseil paysager expert** dans vos projets et ceux concernant votre collectivité



Vous **aider pour les choix** les moins impactants pour les paysages en cas de projets d'envergure (antennes téléphoniques, projets ENR, infrastructures de transport énergétique et routières...)



Vous **accompagner pour faire retirer les panneaux publicitaires et les enseignes non conformes et pour les remplacer** par une signalisation d'information locale (SIL) efficace et de qualité



Valoriser les paysages et **l'image de votre commune**



Informez et formez les acteurs aux sujets paysagers et à leurs évolutions

 **Contactez-nous !**

Laure Chevillard : l.chevillard@parc-pyrenees-ariegeoises.fr ; 06 75 35 06 79